

Mémoire, histoire et historiens en France, 1970 à aujourd'hui

Patrick-Michel NOËL

Résumé

Les rapports mémoire-histoire sont une question centrale de l'épistémologie de la discipline historique. Le présent article se propose de fournir un nouvel éclairage à cette question en étudiant comment les historiens ont relevé le défi lancé par la révolution mémorielle dans laquelle est plongée la France depuis les années 1970. Cette révolution, qui provoque une opposition et une rupture entre l'histoire et la mémoire, place le devoir de mémoire devant le travail de l'historien comme mode de gestion du passé. Pour relever le défi mémoriel, les historiens ont mis notamment en œuvre deux initiatives issues de la dialectique histoire/mémoire, rendue possible par leur désidentification engendrée par la révolution mémorielle : l'histoire de la mémoire et la mémoire de l'histoire.

La révolution mémorielle et la discipline historique

Tout au long de son histoire, la pratique historique française a dû relever des défis épistémologiques en vue de préserver son autonomie et sa spécificité disciplinaires. Au tournant du XX^e siècle, ayant à peine amorcé sa mutation en une discipline, elle dut se mesurer à la sociologie durkheimienne qui, en soutenant que l'histoire « ne peut être qu'une science qu'à condition de s'élever au-dessus de l'individuel; il est vrai qu'alors, elle cesse d'être elle-même pour devenir une branche de la sociologie », critiquait sa prétention à la scientificité en vue d'occuper une meilleure position dans le champ universitaire¹. Pour relever ce défi, des historiens, notamment ceux rattachés à ce qui deviendra le mouvement historiographique des *Annales*, mirent en œuvre une « nouvelle histoire » captant les méthodes des sciences sociales². Plus tard, pendant les années 1950-1960, les historiens affrontèrent les structuralistes, affrontement duquel est issu le concept de « longue durée » permettant d'appréhender les structures sociales sans pour autant nier leur historicité³. Depuis les années 1970, la France connaît une révolution mémorielle qui lance un sérieux défi à ses historiens en plaçant le devoir de mémoire devant le travail de l'historien comme mode d'appréhension du passé⁴. Cette révolution, qui provoque « un divorce libérateur et décisif » entre la mémoire et l'histoire exprimant la prise

de conscience de « la fin de l'histoire-mémoire »⁵, est portée par une série de facteurs. Le plus important réside sans doute dans la double rupture du régime d'historicité et de crédibilité qui a double impact épistémologique. D'une part, se substitue à la solidarité du passé et de l'avenir – le futurisme – celle du présent et de la mémoire dont la promotion est la « seule promesse de continuité »⁶. D'autre part, avec cette rupture, les témoins se voient accorder par la société plus de légitimité que les historiens, ce qui entraîne chez les premiers une course à la reconnaissance publique se déroulant sous la forme d'une compétition victimaire dont les principales victimes, si on peut dire ainsi, sont les disciples de Clio⁷. La mémoire tend ainsi à se substituer à l'histoire au sein de l'espace public en prétendant à une vérité « plus "vraie" que la véricité de l'histoire »⁸ reposant sur l'énonciation spontanée et subjective d'un témoignage sur le passé fondé sur l'expérience vécue dans lequel il est plus facile de se reconnaître que dans le récit des historiens, réglementé par des procédures critiques, qui cherche, au contraire, à représenter intelligiblement le passé en aspirant à l'impartialité, à l'objectivité et à l'universalité. C'est dire que la révolution mémorielle instaure « une compétition entre deux prétentions rivales à couvrir la totalité du champ ouvert en arrière du présent par la représentation du passé », entre « *what "memory" expresses and confirms, namely, the demands made by subjectivities, and the demand, essential to any scientific discipline, for proof* »⁹. » Relégitimant le discours historique pris dans « les pièges de la mémoire » ou victime de sa « tyrannie »¹⁰, la réponse historique à ce défi s'est notamment effectuée au moyen de deux initiatives issues de la dialectisation des concepts d'histoire et de mémoire rendue possible par leur désidentification radicale engendrée par la révolution mémorielle. D'une part, les historiens ont objectivé la mémoire pour l'historiciser, créant ainsi un nouveau domaine disciplinaire : *l'histoire de la mémoire* ; d'autre part, ils se sont appropriés le dispositif mémoriel pour s'en distinguer en tant que communauté légitimée et autorisée à produire une connaissance sur le passé, créant une *mémoire de l'histoire* qui, dans une conjoncture profondément marquée par les questions mémorielles faisant régner le doute sur l'avenir de l'histoire, leur permet de se souvenir d'où ils s'en vont.

L'objectivation historique de la mémoire : l'histoire de la mémoire

L'objectivation historique de la mémoire doit être située à la croisée d'une conjoncture marquée par l'émergence, dans les années 1970, d'un discours revendiquant « une mémoire sans histoire »¹¹ et d'une structure, c'est-à-dire le processus d'émancipation de l'histoire de la mémoire entamé au XIV^e siècle dont elle serait l'aboutissement¹². À ses origines antiques, l'histoire était subordonnée à la mémoire dont elle n'était que sa mise par écrit conforme aux exigences de la rhétorique : était historique ce qui était mémorable. L'histoire, quelles qu'aient été entre-temps les

transformations du genre historiographique¹³, demeure essentiellement une remémoration à vocation exemplaire jusqu'à la Renaissance où elle s'autonomise progressivement des impératifs mémoriels en passant d'une connaissance immédiate fondée soit sur l'*autopsia*, soit sur l'autorité du témoin oculaire, à une connaissance médiatisée par des sources¹⁴. L'histoire n'est ainsi plus exclusivement tributaire de la mémoire qu'elle peut maintenant critiquer en la confrontant à des documents. En recourant à des voies extramémorielles, elle peut mettre en récit un passé dont personne n'a pu se souvenir et dont les souvenirs de personnes ne peuvent influencer sa mise en récit. L'érudition devient ainsi la première exigence de la pratique des historiens dont la plupart se retrouvent dans les monastères, lieu de naissance de la méthode critique¹⁵. Or, ce n'est qu'au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles en Allemagne, avec l'avènement d'un nouveau régime d'historicité dans lequel l'histoire passe d'une *magistra vitae* à un procès – pour ne pas dire un progrès – ayant sa logique propre, à une connaissance d'elle-même – *Geschichte* –, que l'histoire accomplit sa « rupture épistémologique », dirait Gaston Bachelard, qui se traduit par son insertion institutionnelle universitaire¹⁶. Devenue science empirico-positive du passé se donnant pour programme la seule tâche de montrer « comment les choses ont vraiment été » (L. von Ranke), l'histoire n'avait pas pour autant coupé ses liens avec la mémoire dont elle était l'agent. L'histoire scientifique en France s'est en effet constituée en institutrice de la nation au lendemain de sa défaite aux mains des Allemands, dans les années 1870, en mettant les techniques de l'érudition germanique au service de la patrie française, opération dans laquelle Ernest Lavisse a joué un rôle central¹⁷. Les historiens ne voyaient aucunement la contradiction inhérente entre servir les intérêts de la science et ceux de la nation, témoin ce passage du manifeste de la *Revue historique*, principal organe de la professionnalisation de l'histoire en France : « C'est ainsi que l'histoire, sans se proposer d'autre but et d'autre fin que le profit que l'on tire de la vérité, travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la Patrie¹⁸. » Mais si critique qu'elle se voulût, l'histoire n'était qu'une mémoire authentifiée. Or, ce sont précisément ses imperfections comme matrice de l'histoire qui légitimèrent la transformation de la mémoire en objet de l'histoire.

S'appropriant des réflexions du sociologue Maurice Halbwachs¹⁹, Pierre Nora formule, en 1978, une définition de la « mémoire collective » qu'il conçoit comme « ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou de ce que ces groupes font du passé », définition qui servira à l'élaboration programmatique de l'histoire de la mémoire conçue comme une histoire des usages du passé dans les présents successifs. Pour éviter que l'histoire ne s'écrive « désormais sous la pression » des demandes mémorielles, il devenait nécessaire de prendre conscience du poids de cette présence du passé dans l'appréhension historique de celui-ci. Cette conscientisation passe par une appréhension historique de la mémoire pour qu'elle « devienne à son tour objet d'histoire ²⁰. » Le principal projet historiographique par lequel s'est effectuée

cette objectivation furent les *Lieux de mémoire* (1984-1993), entreprise éditoriale, dirigée par P. Nora, qui s'emploie à configurer le « moment-mémoire » par l'histoire pour réinstaurer un usage du passé contrôlé par les historiens²¹. « Entre histoire et mémoire », comme l'évoque son texte programmatique introductif, elle consiste en une dialectisation de l'histoire et de la mémoire : une histoire de la mémoire. Traiter l'objet historique en lieu de mémoire, c'est donner la parole au présent comme usager du passé. Les lieux de mémoire sont « toute unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté²². » Ce qui fait le « lieu », selon François Hartog, c'est aussi sa capacité à être incessamment remodelé, repris et revisité²³. Avec les *Lieux*, « la voie est ouverte à une toute autre histoire : non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois successifs²⁴. » Il s'agit d'une histoire prenant en charge la stratification mémorielle de l'objet qu'elle étudie, permettant aux historiens d'en prendre conscience en vue de la dépasser. Cette façon de penser l'histoire contribue à ce que la critique historique se transforme en histoire critique d'elle-même²⁵. L'acquisition de cette conscience historiographique permet aux historiens de mieux affronter la mémoire dans la mesure où elle engage l'histoire dans la reconquête d'un temps historique éclaté sous l'impact du choc mémoriel²⁶. L'entreprise des *Lieux* aurait été une tentative de reconquérir, par l'histoire, le passé sous l'emprise et l'empire de la mémoire pour « le ramener à la prose de sa vérité historique²⁷. » Elle a tenté, par ailleurs, de relever le défi mémoriel en mettant en œuvre une histoire contre-commémorative. Elle a toutefois été rattrapée par le phénomène qu'elle avait pour ambition de rendre intelligible en vue de défendre les intérêts de l'histoire. Partie d'un projet visant à « déconstruire l'histoire nationale, ses représentations et sa mythologie », l'entreprise a abouti à l'édification d'un « monument néo-lavissien à la gloire de l'identité française²⁸. » Son destin révèle avant tout son inscription historique : elle ne peut être comprise qu'en étant mise en relation avec la révolution mémorielle qu'elle épouse et qui la porte. Or, l'éclatement de l'histoire-mémoire engendré par cette révolution a rendu non seulement possible une histoire de la mémoire, mais aussi une mémoire de l'histoire.

L'histoire de l'histoire : pour une mémoire de l'histoire

Cette seconde initiative se décompose en deux opérations interreliées. Les historiens ont employé leur mémoire, d'une part, pour sériquer en objet historique; ils ont converti cette histoire, d'autre part, en une mémoire disciplinaire pour s'identifier comme groupe socioprofessionnel et justifier leur pratique mise en cause par la révolution mémorielle. Bref, ils ont exercé leur mémoire-pratique (*anamnesis*) pour se donner une mémoire-contenu (*mneme*) par la médiation de l'histoire.

La révolution mémorielle renvoie chaque groupe, y compris les historiens, à leur propre mémoire. Ce « ne sont pas seulement les anciens marginalisés de l'his-

toire officielle que hante le besoin de récupérer leur passé englouti. C'est tous les corps constitués [...] qui, à l'instar des ethnies et des minorités sociales, éprouvent le besoin de partir à la recherche de leur propre constitution, de retrouver leurs origines²⁹. » Les historiens ne se sont toutefois abandonnés aux chants de Mnémosyne que pour mieux se retrouver : utiliser la mémoire contre la mémoire pour justifier l'histoire. Le recours des historiens à leur mémoire a donné lieu à un nouveau genre historiographique, soit l'ego-histoire, expression forgée par son principal théoricien³⁰. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que le projet des *Lieux de mémoire* et celui des *Ego-histoires* aient eu le même directeur. Comme l'a noté F. Hartog, le projet des *Ego-histoires* « poursuit la tentative des *Lieux de mémoire* en dessinant une histoire d'un "lieu de mémoire" de ceux-là mêmes qui, avec d'autres, l'ont fait et le font exister »³¹ : les historiens à l'aide de leur mémoire personnelle « cherchent à se faire historiens d'eux-mêmes³². » Nora estime que la réflexion autobiographique historique est rendue nécessaire par le défi mémoriel. Elle débarrasse les historiens du « scrupule à rompre une loi du milieu, celle du silence sur soi, et [du] sentiment de ne pouvoir appliquer à eux-mêmes les méthodes qu'ils ont l'habitude d'appliquer aux autres³³. » Le projet ego-historique est une manifestation de la révolution mémorielle qui change le rôle de l'historien et sa place dans l'opération historiographique. Autrefois, l'historien, surtout depuis le XIX^e siècle, comptait « moins par sa personne que par son service [...] De l'éclatement de l'histoire-mémoire émerge un personnage nouveau, prêt à avouer, à la différence de ses prédécesseurs, le lien étroit, intime et personnel qu'il entretient avec son sujet. Mieux, à le proclamer, à en faire non l'obstacle, mais le levier de sa compréhension. [...] C'est lui l'instrument du métabolisme[...] Il n'est plus un homme-mémoire, mais en sa personne même, un lieu de mémoire³⁴. »

En plus d'illustrer le lien unissant le projet des *Lieux* à la démarche ego-historique, cette citation, en affirmant qu'il n'y a pas d'histoire sans historien, reprend l'axiome fondamental de la philosophie critique de l'histoire, telle qu'elle s'est développée en France avec les travaux pionniers de Raymond Aron³⁵, qui opère une révolution copernicienne en faisant « désormais graviter tout le système de l'histoire autour du foyer central d'énergie constitué par l'esprit de l'historien ». Les ego-histoires illustrent, quelque trente ans après que Henri-Irénée Marrou en a fait sa thèse, que « l'histoire est inséparable de l'historien »³⁶ qui l'élabore en montrant que celui-ci est lui-même inséparable de l'histoire vécue. Le sujet historien devient ainsi lui-même objet historique : l'histoire fait autant l'historien que l'historien fait l'histoire. L'ambiguïté sémantique d'« histoire » suggère une « situation de particulière proximité entre l'opération scientifique et la réalité qu'elle analyse », faisant en sorte que la « science historique ne peut pas désolidariser entièrement sa pratique de ce qu'elle saisit comme objet », articulation que les historiens ont pour tâche de préciser les modes successifs³⁷. La démarche ego-historique y participe, car elle est

une anamnèse cathartique par laquelle les historiens élucident leurs implications personnelles dans leur travail, ce que H.-I. Marrou nommait une « psychanalyse existentielle³⁸. » Par la médiation de leur mémoire, ils objectivent la relation subjective qu'ils entretiennent avec leur objet afin « [d]'expliciter [...] le lien entre l'histoire faite et l'histoire qui [les] a fait³⁹. » Ce lien, en plus de révéler l'interpénétration du sujet historien connaissant et de l'objet historique connu, exprimant la dialectique entre le présent et le passé sur laquelle repose la pratique de la discipline historique, met en évidence ce qui, pour Jacques Le Goff, « est la nature même de la science historique » : son historicité⁴⁰. P. Nora souligne en effet, dans les *Essais*, qu'« [a]ucune activité intellectuelle n'est sans doute aussi dépendante que l'histoire des raisons qui poussent à s'y intéresser, des conditions de son élaboration, de ses lieux d'épanouissement, des circonstances de sa production, de ses enracinements psychiques et biographiques⁴¹. »

Les ego-histoires relèvent le défi mémoriel puisqu'ils constituent, comme le dit Henry Rouso empruntant la formule célèbre de Marc Bloch, une « apologie du métier⁴². » Modalité de la réconciliation dialectique entre l'histoire et la mémoire, la constitution d'une histoire de l'histoire au moyen de la mémoire des historiens a été une stratégie par laquelle ces derniers ont tenté de relever le défi mémoriel en montrant leur importance dans l'opération produisant la connaissance sur le passé⁴³. Les *Essais d'ego-histoire* se voulaient d'ailleurs un projet rassembleur, comme en témoigne la confrontation des ego-histoires effectuée par le directeur de l'entreprise qui révèle l'existence « [d']une communauté historique, une "koiné" qui, par-delà les itinéraires différents, les familles d'esprit et les oppositions politiques, unit la corporation sur des objectifs qui ne sont pas seulement professionnels et permet de rassembler sur des projets communs [...] des hommes et des femmes que par ailleurs tout sépare⁴⁴. » Cette communauté assure l'existence de la discipline qui, pour se légitimer et s'identifier, a besoin d'une mémoire collective, une mémoire disciplinaire.

La (re)construction mémorielle de la discipline à partir des années 1970 est inséparable du renouvellement, pour ne pas dire de l'émergence, simultané de l'histoire de l'histoire, qui jusqu'alors avait été « le parent pauvre » de l'école historique française⁴⁵. Avant cette période, l'histoire de l'histoire en France tenait essentiellement dans quatre ouvrages⁴⁶. Charles-Olivier Carbonell notait à cet égard en 1976 : « Voilà près d'un demi-siècle que les historiens français disent leur volonté de faire une histoire totale [...]. Il est pourtant un domaine qui n'attire guère l'attention des historiens d'aujourd'hui, un domaine qu'ils évitent [...] alors qu'il semble leur appartenir d'une façon privilégiée : c'est celui de l'histoire de leur propre science⁴⁷. » Or, le développement historiographique a moins consisté en une effervescence de recherches empiriques systématiques⁴⁸, analysant le passé disciplinaire tel qu'il s'est passé, qu'en une multiplication de réflexions rétrospectives prenant souvent la forme d'essais ou de bilans s'appuyant moins sur l'empirie que sur l'expérience de

leurs auteurs. Ces ouvrages préfèrent souvent critiquer, voire juger normativement les résultats de la recherche historique antérieure que de s'interroger sur ses conditions de production⁴⁹. Les historiens semblent avoir moins de rigueur méthodologique lorsqu'ils s'interrogent sur le passé de leur discipline. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont des enjeux dans le jeu qu'ils veulent historiciser : le passé de l'histoire est un enjeu de son présent. Le passé d'une discipline constitue un des lieux stratégiques où se joue la définition de son identité⁵⁰. L'histoire, comme toute discipline, entretient des rapports multiples avec son passé : *s'intéresser au passé de celle-ci ne revient pas à faire son histoire*⁵¹. C'est ainsi que le passé de cette discipline historique a surtout été et est, à bien des égards, encore et surtout appréhendé, comme celui des autres disciplines, non par des historiens des disciplines, mais par les praticiens eux-mêmes : l'historien fait l'histoire de sa discipline comme un physicien ferait l'histoire de la physique, c'est-à-dire comme une activité secondaire pratiquée pour, comme le disait si bien un ardent défenseur de l'histoire des sciences, « des raisons étrangères aux réquisits intrinsèques de leur recherche⁵². » Par conséquent, bien qu'écrite par des historiens, cette reconstitution du passé n'est pas historique, mais avant tout une *mémoire de l'histoire*, puisque le passé disciplinaire est reconstruit pour qu'il soit utile à la discipline, soit en fonction de ses besoins présents, notamment en matière de justification épistémologique, de formation/édification pédagogique et de programmation de la recherche : elle participe au *discipline-building*. Elle vise en effet moins à produire une connaissance sur le passé de la discipline qu'à « inventer une tradition » (Eric Hobsbawm), car elle consiste en une organisation du passé destinée à donner du sens à l'état des choses du présent⁵³. Cette mémoire disciplinaire est le médium par lequel ils prennent conscience de leur pratique, prise de conscience leur permettant d'interroger les moyens matériels et conceptuels, les procédures de la production et de la diffusion de l'histoire et, de ce fait, de la délivrer et de la désidentifier de la mémoire. Comme le souligne P. Nora : « Quelque chose de fondamental commence quand l'histoire commence à faire sa propre histoire. La naissance d'un souci historiographique, c'est l'histoire qui se met en devoir de traquer en elle ce qui n'est pas elle, *se découvrant victime de la mémoire et faisant effort pour s'en délivrer*⁵⁴. » Dans l'ébranlement des savoirs constitués, impulsé par le basculement mémoriel, chaque discipline, y compris l'histoire, s'est mise en devoir de vérifier ses fondements par le parcours rétrospectif de sa propre constitution. Le développement récent d'une histoire-mémoire de l'histoire participe d'une discontinuité dans l'écriture de l'histoire « qu'on ne peut appeler autrement qu'*historiographique* »⁵⁵, engendrée par la révolution mémorielle.

Cette révolution, en remettant en cause l'utilité de l'histoire comme mode de gestion du passé, est un facteur pouvant rendre compte de la perception généralisée au sein de la communauté des historiens d'une crise de leur discipline, facteur souvent négligé dans son diagnostic⁵⁶. Le regain d'intérêt pour le passé de l'histoire,

dans ce climat d'inquiétude et d'incertitude, peut être interprété comme un moyen par lequel les historiens ont procédé à « un examen de conscience »⁵⁷ : pour savoir ce qu'est et ce que doit être l'histoire, ils ont cherché à savoir ce qu'a été l'histoire. À cet égard, il est possible d'établir une corrélation entre le degré de certitude épistémologique d'une discipline et sa propension à l'historicisation : plus les fondements d'une discipline sont mis en question, plus celle-ci aura tendance à s'historiciser⁵⁸. C'est ainsi que dans une conjoncture profondément marquée par les questions mémorielles faisant régner le doute sur l'orientation de la discipline historique, l'histoire-mémoire de celle-ci a rendu possible une stabilisation par la filiation. En les aidant à connaître comment et pourquoi leurs prédécesseurs ont fait de l'histoire, elle permet aux historiens de mieux comprendre comment et pourquoi ils peuvent et doivent la faire. Devant les interrogations sur l'avenir de l'histoire générées par la révolution mémorielle, elle leur permet de se souvenir d'où ils s'en vont. La synchronie entre la révolution mémorielle et le tournant historiographique dans la discipline historique ne relève pas du hasard. L'histoire de l'histoire a été une stratégie par laquelle les historiens ont relevé le défi lancé par cette révolution, car elle leur permet de se doter d'une mémoire disciplinaire dont la construction a été une modalité de la médiatisation de leur pratique par laquelle ils ont pris conscience, d'une part, de sa spécificité comme mode de connaissance du passé, spécificité la distinguant de la mémoire, et d'autre part, de la domination que celle-ci a exercée et exerce sur elle par l'entremise de ses injonctions. Cette réflexivité historique, en faisant entrer la discipline dans son « âge épistémologique »⁵⁹, a été une stratégie par laquelle l'histoire a relevé le défi mémoriel.

Les socio-historiens des sciences ont montré, par ailleurs, que les histoires disciplinaires sont une stratégie utilisée par les praticiens pour justifier leur discipline en l'ancrant dans le temps⁶⁰. En histoire, elles rappellent que discipline historique il y a eu, a et aura toujours en établissant une identification par filiation. Elles donnent aux historiens un fonds commun de traditions et de valeurs qui fondent leur existence et justifient leurs revendications, soulignant la pertinence de leur discipline comme mode de gestion du passé, revendications formulées en vue de relever le défi mémoriel substituant au travail de l'historien le devoir de mémoire derrière lequel se cachent des enjeux communautaires et identitaires. La constitution d'une mémoire disciplinaire par l'entremise de l'histoire de l'histoire permet à cette discipline de se maintenir soi, à travers le temps, en réduisant l'écart entre son passé et son présent, et participe à l'identification des historiens. En plus de permettre à l'histoire de se démarquer des autres disciplines, cette identité forge un sentiment d'appartenance chez les historiens, assurant la cohésion de leur communauté. La mémoire de l'histoire jouera un rôle décisif au sein de la discipline historique de plus en plus fragmentée et éclatée sous l'impulsion de la spécialisation croissante de ses domaines de recherche. Rassemblant ses praticiens répartis à l'intérieur de

ceux-ci sous une même identité, elle permet à l'histoire de mieux défier la marée mémorielle. Pour tout dire, la constitution d'une mémoire disciplinaire permet aux historiens de s'affirmer comme une communauté corporative dont les membres ont reçu une formation similaire et ont vécu des expériences communes.

À l'instar de tout groupe social, les historiens se sont en effet inventé une mémoire qui, comme toute mémoire, a pour fonction de justifier des intérêts partisans⁶¹. Ils se sont emparés du dispositif de la mémoire pour cautionner l'histoire et la démarquer de la mémoire. La mémoire disciplinaire est un effet et un enjeu d'institution et une institution en elle-même⁶². Pour ne pas être instrumentalisée par la mémoire, l'histoire a instrumentalisé la mémoire en s'en servant comme source (ego-histoires ou mémoire des historiens) et comme dispositif (mémoire disciplinaire) pour asseoir son autorité à connaître le passé. Double instrumentalisation sur laquelle s'est fondée la seconde initiative par laquelle les historiens ont relevé le défi mémoriel : la mémoire de l'histoire.

De la nécessité de l'épistémologie de l'histoire en histoire

Pour relever le défi mémoriel, les historiens mirent notamment en œuvre deux initiatives issues de la synthèse de l'histoire et la mémoire, soit l'histoire de la mémoire et la mémoire de l'histoire, qui ont respectivement objectivé et instrumentalisé la mémoire. Entre l'histoire des représentations du passé et les représentations du passé de l'histoire, s'est constituée la réponse historique au défi mémoriel dans laquelle P. Nora a tenu le rôle central. L'analyse de celle-ci montre que l'histoire de la discipline historique, depuis les trente dernières années, ne peut se comprendre sans être mise en relation avec le moment mémoriel. Elle fournit un nouvel éclairage pour comprendre les relations entre histoire et mémoire, question centrale de l'épistémologie de l'histoire dont le renouvellement, depuis les trente dernières années⁶³, a été lui-même une réponse au défi mémoriel. En effet, les historiens, n'étant plus aussi sûrs de pouvoir dire l'histoire-passé, se sont mis à discourir sur l'histoire-pratique⁶⁴. Ce (méta)discours, qui constitue pour certains pragmatistes « une dérive théoricienne »⁶⁵, permet aux historiens de réfléchir aux fondements éthico-épistémologiques de leur connaissance en vue d'affirmer son autonomie par rapport à la mémoire qui demeure « sa présupposition principale »⁶⁶. Inquiets des instrumentalizations, des travestissements, voire des falsifications du passé – le négationnisme⁶⁷ – les historiens, par cette réflexion épistémologique, entendent « dissiper tout risque de confusion entre l'histoire, entendue comme un savoir critique et contrôlable, et les reconstructions mémorielles qui entretiennent avec le passé une relation affective, militante ou manipulatrice⁶⁸. » Terminons avec deux remarques. *Primo*, nous ne prétendons aucunement que la réflexion épistémologique historique n'existait pas avant les années 1970. Au contraire, nous soutenons qu'elle est constitutive de

son fonctionnement disciplinaire de l'histoire, démentant ainsi le mythe de l'historien indéfectible empiriste n'ayant eu et ne devant avoir pour tâche que de montrer « comment les choses ont vraiment été ». Au noyau de la discipline historique, il y a quelque chose qui n'est pas historique, c'est-à-dire qui ne relève pas de l'étude empirique du passé, mais dont paradoxalement dépend cette étude, soit le discours sur la pratique par lequel les historiens l'ont définie, programmée et justifiée. En d'autres mots, l'histoire en tant que savoir disciplinaire *s'est faite* au moyen de ce discours réflexif et performatif. De tout temps, les historiens ont pris le temps, comme le révèlent de récentes anthologies⁶⁹, de prendre un recul sur leur pratique pour faire avancer leur projet disciplinaire. C'est ainsi que pour étudier le passé, les historiens ont dû faire aussi autre chose qu'étudier le passé : c'est une des choses que doit montrer l'étude du passé de l'histoire. La discipline, par une contradiction performative, s'est spéculativement définie contre la spéculation pour se situer sur le terrain de la recherche empirique. La prise en compte empirique du discours théorique nous amène à repenser l'histoire par l'histoire, démarche qui s'inscrit dans le projet d'épistémologie historique bachelardien d'une « science de la science ». *Secundo*, il faut souligner que les historiens ont tenté de relever le défi mémoriel autrement que par la réflexion épistémologique, notamment au moyen d'interventions sur la scène publique en vue d'abroger les lois mémorielles et de préserver leur liberté intellectuelle. Cette intervention historienne contre l'interventionnisme historique, phénomène étroitement lié à la révolution mémorielle, participe aussi des « combats pour l'histoire » (L. Febvre), c'est-à-dire à l'établissement et au maintien d'une pratique historienne disciplinaire autonome⁷⁰. À défaut de ne pouvoir les traiter dans le cadre de nos recherches, nous espérons que leur mention sera suffisante pour en inciter d'autres à étudier les rapports entre l'histoire et la mémoire, enjeu central de l'interrogation épistémologique qui, seule, permet à la discipline de prendre conscience d'elle-même, conscience sans laquelle aucune science n'est possible.

Notes

- 1 Émile Durkheim, *L'Année sociologique*, n° 6, 1903, p. 124-125. Pour une excellente analyse du débat entre l'histoire et la sociologie durkheimienne au tournant du XX^e siècle, voir Jacques Revel, « Histoire et sciences sociales. Lectures d'un débat français autour de 1900 », *Mil Neuf Cent*, vol. 25, n° 1, 2007, p. 101-126.
- 2 Parmi une vaste littérature sur les *Annales*, voir François Dosse, *L'Histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 2005 (1987); André Burguière, *L'École des Annales*, Paris, O. Jacob, 2006.
- 3 Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales : ESC*, vol. 13, n° 4, 1958, p. 725-753.
- 4 Tzvetan Todorov, « La mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n° 25, 1995, p. 101-112. Voir aussi Kerwin L. Klein qui rappelle, dans « On the Emergence of Memory in Historical Discourse » (*Representations*, n° 69, 2000, p. 127-150), que cette révolution transcende les frontières de l'Hexagone.
- 5 Pierre Nora, « Mémoire collective », Jacques Le Goff et al. (dir.), *La Nouvelle histoire*, Paris, C.E.P.L., 1978, p. 400; « Entre histoire et mémoire », *Les Lieux de mémoire [LdM]*, tome 1, Paris, Gallimard,

- 1984, p. xvii.
- 6 P. Nora, « L'ère de la commémoration », *LdM*, tome 3, vol. 3, Paris, Gallimard, 1993, p. 1009.
 - 7 Bogumil Koss, « L'historien et la mémoire », communication présentée au séminaire *Mémoires historiques : regards croisés*, Université Laval, disponible sur : <http://www.anamnesis.fl.ulaval.ca>, page consultée le 7 mai 2008.
 - 8 P. Nora, « Pour une histoire de second degré », *Le Débat*, n° 122, 2002, p. 30. Paul Ricœur parlerait d'un rapport de fidélité au passé (cf. *La Mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2000).
 - 9 P. Ricœur, *op. cit.*, p. 511; Alan Megill, « History, Memory, Identity », *History of the Human Sciences*, vol. 11, n° 3, 1998, p. 51. Voir aussi, Olivier Mongin, « Les discordances de l'histoire et de la mémoire », *Esprit*, n° 266-267, 2000, p. 6-15.
 - 10 Jacques Heers, *L'Histoire assassinée: les pièges de la mémoire*, Paris, Paris, 2006; Philippe Joutard, « La tyrannie de la mémoire », *L'Histoire*, n° 221, 1998, p. 98.
 - 11 O. Mongin, « Une mémoire sans histoire? Vers une autre relation à l'histoire », *Esprit*, n° 190, 1993, p. 102-113.
 - 12 Voir Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, p. 263-344.
 - 13 Sur l'historiographie médiévale, voir Bernard Guenée, *Histoire et culture historique en Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.
 - 14 K. Pomian, *op. cit.*, p. 121-160.
 - 15 Voir, entre autres, Blandine Barret-Kriegel, *L'Histoire à l'Âge classique*, Paris, PUF, 1996.
 - 16 Reinhart Koselleck, « Le concept d'histoire », *L'Expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 15-99.
 - 17 E. Lavisse, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, 9 tomes, Paris, Hachette, 1900-1911.
 - 18 Gabriel Monod, « Du progrès des sciences historiques en France depuis le XVI^e siècle », *RH*, n° 1, 1876, p. 33.
 - 19 Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925).
 - 20 P. Nora, *op. cit.*, 1978, p. 378.
 - 21 Christian Delacroix et al., *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 309.
 - 22 P. Nora, « Comment on écrit l'histoire de France », *LdeM*, tome 3, vol. 1, Paris, Gallimard, 1992, p. 20.
 - 23 « Temps et histoire. "Comment écrire l'histoire de France" », *Annales HSS*, vol. 50, n° 6, 1995, p. 1231.
 - 24 P. Nora, *op. cit.*, 1992, p. 24.
 - 25 *Idem*, *loc. cit.*, p. 30.
 - 26 F. Hartog, *loc. cit.*, 1995, p. 1233.
 - 27 P. Nora, « La loi de la mémoire », *Le Débat*, n° 78, 1994, p. 194.
 - 28 Lucette Valensi, « Histoire nationale, histoire monumentale », *Annales HSS*, vol. 50, n° 6, 1995, p. 1272-1273.
 - 29 P. Nora, « Entre histoire et mémoire », p. xxix.
 - 30 P. Nora (dir.), *Essais d'égo-histoire*, Paris, Gallimard, 1987. Plusieurs historiens ont écrit leurs mémoires en dehors du cadre et même avant la parution des *Essais*. Or, il semble que ce type d'ouvrage n'apparaisse pas, sauf rares exceptions, avant le tournant des années 1980, confortant l'hypothèse que l'émergence de l'égo-histoire serait à mettre en relation avec la révolution mémorielle. Pour une analyse critique de l'autobiographie, de l'égo-histoire et de la mémoire historiennes, voir Jeremy Popkin.

- History, Historians, and Autobiography*, Chicago, CUP, 2005.
- 31 « Un genre nouveau ou un document d'un nouveau genre », *Le Débat*, n° 49, 1988, p. 129.
- 32 P. Nora, *op. cit.*, 1987, p. 5.
- 33 *Ibid.*, p. 368.
- 34 *Idem*, « Entre histoire et mémoire », p. xxxiii-iv; c'est moi qui souligne.
- 35 *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1986 (1938).
- 36 *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975 (1954), p. 229 et 247.
- 37 Michel de Certeau, « L'opération historiographique », *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 37 et 71.
- 38 H.-I. Marrou, *op. cit.*, p. 232.
- 39 P. Nora, *op. cit.*, 1987, p. 7.
- 40 J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 352.
- 41 P. Nora, *op. cit.*, 1987, p. 367.
- 42 « Sept historiens en quête de mémoire », *Le Débat*, n° 49, 1988, p. 134-135.
- 43 François Dosse, « Une égoïstère? », *Le Débat*, n° 49, 1988, p. 122-124.
- 44 P. Nora, *op. cit.*, 1987, p. 363.
- 45 Philippe Poirrier, « L'historiographie », *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 217. Pour une analyse du renouvellement de l'histoire de l'histoire depuis les années 1970, voir Patrick-Michel Noël, « Réfléchir à l'histoire en historien. Vers une connaissance de l'histoire par l'histoire », Julien Massicotte et al., *Actes du 7^e Colloque du Département d'histoire de l'Université Laval*, Québec, Artefact, 2008 p. 165-188.
- 46 Soit l'anthologie de Camille Jullian, *Extraits des historiens français du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1896; Louis Halphen, *L'histoire en France depuis cent ans*, Paris, A. Colin, 1914; Georges Lefebvre, *La Naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971 (1948) que Guy Palmade avait proclamé dans la préface « le guide le plus intelligent et le plus humain pour la découverte d'un continent presque inconnu, l'histoire de l'historiographie » (11) et *L'Histoire* de Jean Ehrard et G. Palmade (Paris, A. Colin, 1965).
- 47 *Histoire et historiens: une mutation idéologique des historiens français: 1865-1885*, Paris, Privat, 1976, p. 34. Voir aussi, *Idem*, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della Storiografia*, vol. 1, n° 1, 1982, p. 7-25.
- 48 William Keylor, *Academy and Community. The Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge, HUP, 1975; C.-O. Carbonell, *op. cit.*; Olivier Dumoulin, « La professionnalisation de l'histoire en France (1919-1939) », *Historiens et sociologues aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1986, p. 49-59; Pim den Boer, *History as a Profession: the Study of History in France 1818-1914*, Princeton, PUP, 1998; Christian Amalvi, *Les Lieux de l'histoire*, Paris, A. Colin, 2005.
- 49 Par exemple, J. Le Goff, *op. cit.*, p. 179-352; Jean Boutier et Dominique Julia (dir.), *Passés recomposés*, Paris, Autrement, 1995; François Bédarida (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France depuis 1945*, Paris, MSH, 1995; Guy Bourdéd et Hervé Martin, *Les Écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997 (1983); Robert Bonnaud, *Histoire et Historiens de 1900 à nos jours. L'histoire nouvelle, au delà de l'histoire*, Paris, Kimé, 2001; Marie-Paule Caire-Jabinet, *L'Histoire en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Flammarion, 2002; C. Delacroix et al., *op. cit.*; François Cadiou et al., *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005.
- 50 Loïc Blondiaux et Nathalie Richard, « À quoi sert l'histoire des sciences de l'homme? », Claude Blancaert et al. (dir.), *L'Histoire des sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 116.
- 51 Bertrand Müller, « Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales », *Les Annuelles*, n° 8, 1997, p. 173.

- 52 Georges Canguilhem, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1983 (1968), p. 10. Ce « fait frappant » avait été souligné par P. Nora qui notait que « ce ne sont pas des historiens de métier à qui l'on doit les histoires les plus significatives de la biologie, de la physique, de la médecine ou de la musique, mais à des biologistes, des physiciens, des médecins et des musiciens » (cf. « Entre histoire et mémoire », p. xxix). Ce sont, bien entendu, des historiens qui ont écrit les histoires les plus « significatives » de l'histoire. Or, la plupart de ceux-ci ne sont pas spécialisés dans ce champ de recherche (voir note 46). Pour des exemples d'histoires écrites par des « praticiens » de la discipline historicisée, voir T. S. Kuhn, « L'histoire des sciences », *La Tension essentielle*, Paris, Gallimard, 1990, p. 123-156.
- 53 Laurent Mucchielli, *Mythe et histoire des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 2004, p. 5-11.
- 54 « Entre histoire et mémoire », p. xxi.
- 55 *Idem*, *op. cit.*, 1992, p. 26.
- 56 Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2005.
- 57 J. Boutier et D. Julia, *op. cit.*, p. 13.
- 58 L. Blondiaux et N. Richard, *op. cit.*, p. 120-121.
- 59 P. Nora, « Entre histoire et mémoire », p. xxxiv.
- 60 Loren R. Graham et al. (dir.), *Functions and Uses of Disciplinary Histories*, Dordrecht, Reidel, 1983.
- 61 G. Noiriel, « Comment on récrit l'histoire », *Penser avec, penser contre*, Paris, Belin, 2003, p. 140.
- 62 Judith Schlanger, « Fondation, nouveauté, limite, mémoire », *Communications*, vol. 54, p. 296.
- 63 F. Hartog, « Histoire. La tentation de l'épistémologie? », *Le Débat*, n° 112, 2000, p. 80-83.
- 64 Voir, entre autres, K. Pomian, *op. cit.*, 1999; F. Dosse, *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000; J. Revel, « Les sciences historiques », Jean-Michel Berthelot (dir.), *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2001, p. 21-76; F. Bédarida (dir.), *Histoire, critique et responsabilité*, Bruxelles, Complexe, 2003.
- 65 G. Noiriel, *op. cit.*, 2005, p. 53.
- 66 P. Ricœur, *op. cit.*, p. 168.
- 67 Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000.
- 68 Roger Chartier, « Le passé au présent », *Le Débat*, n° 122, 2002, p. 8.
- 69 C.-O. Carbonell et Jean Walch (éd.), *Les sciences historiques. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, 1994; Sophie-Anne Letterier (éd.), *Le XIX^e siècle historien : anthologie raisonnée*, Paris, Belin, 1997; M. Gauchet (éd.), *Philosophie des sciences historiques*, Paris, Seuil, 2002; Christian Delacroix et al. (éd.), *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Paris, ADPF, 2003.
- 70 La création du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) en 2005 témoigne de l'intervention historienne contre les instrumentalisation du passé. Appelant « tous ceux qui refusent que l'histoire soit livrée en pâture aux entrepreneurs de mémoire » à se rejoindre au Comité, son manifeste établit une distinction entre la mémoire et l'histoire en déclarant qu'il y a « un rapport étroit entre la recherche historique et la mémoire collective, mais ces deux façons d'appréhender le passé ne sauraient être confondues » et souligne que le rôle de la communauté historienne n'est pas « d'arbitrer les polémiques sur les "vraies" victimes des atrocités du passé ». Il souligne également que l'intervention croissante du pouvoir politique et des médias dans des questions d'ordre historique tend à imposer des jugements de valeur au détriment de l'analyse critique des phénomènes » (CVUH, « Manifeste du CVUH », disponible sur : <http://cvuh.free.fr/spip.php?article5>, page consultée le 15 mai 2008). Pour une analyse critique et lucide des rapports entre l'écriture de l'histoire, les historiens et la sphère juridico-politique, voir René Rémond, *Quand l'État se mêle de l'histoire*, Paris, Stock, 2006, et P. Nora et Françoise Chandernagor, *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS, 2008.